

POIRÉ MAG



DOSSIER

2021
ENSEMBLE,
RELEVONS LES DÉFIS

JANVIER 2021

C'EST D'ACTU - 6

Des investissements durables dans les écoles

EN COULISSES - 16

Des élus en action pour co-construire les projets d'aménagement

PERSPECTIVES - 17

Le jardin collectif : un concept à créer !

EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 6

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 10

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 11

2021

Ensemble,
relevons les défis

EN COULISSES - 16

Des élus en action pour co-construire
les projets d'aménagement

PERSPECTIVES - 17

L'actualité des grands projets :

- Le jardin collectif :
un concept à créer !
- Les Genêts : un futur lotissement
près de l'EHPAD

VIVRE ENSEMBLE - 19

Double Cœur pour nos associations

C'EST GENÔT ! - 20

Les plantations au Poiré :
entre action et animation

**LE COIN DES
P'TITS GENÔTS** - 21

Une bonne nuit de sommeil

SORTIR AU POIRÉ - 22

L'agenda des sorties des deux
prochains mois

Mairie du Poiré-sur-Vie

4 place du Marché
CS 70 004 - 85170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction et mise en page : Aude BOISSINOT et
Justine BLANCHARD - service communication
02 51 31 86 76

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie ; Freepik ; Adobe
Stock ; Département de la Vendée ; ou mentions

Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 100 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2021

60 JOURS AU POIRÉ



SAMEDI 28 NOVEMBRE

ON FILE À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 28 novembre dernier, vous pouvez à nouveau rendre vos documents et choisir vos ouvrages ou vos supports dans les rayons de la médiathèque du cœur de ville et de la bibliothèque du Beignon-Basset.



DÉCEMBRE

#MOIC'ESTPOIRÉ

Durant ce deuxième confinement, la ville du Poiré-sur-Vie a continué d'accompagner ses commerces. Des banderoles ont été installées aux entrées de la commune, des flyers et des affiches ont également été distribués afin de soutenir les commerçants. Ensemble, « on va tous consommer local » !

DÉCEMBRE

NOËL AU POIRÉ

En complément des traditionnelles illuminations, des décorations « de jour » ont été réalisées par les agents du pôle technique municipal. Des créations « sur-mesure » pour habiller la commune aux couleurs de Noël.



DU 2 AU 9 DÉCEMBRE

DES DONNS POUR LE TÉLÉTHON

Les actions du Téléthon n'ayant pu se dérouler comme habituellement, une opération de collecte de dons et des ventes d'objets ont été organisées par l'association Autoño'vie dans différents commerces de la commune. Un grand merci aux bénévoles et aux commerçants pour leur participation et leur implication !



©Autoño'vie

JEUDI 3 DÉCEMBRE

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR

Pas moins de 160 donneurs ont été accueillis à la Martelle lors de cette collecte organisée sur la commune, par l'Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles. L'action continue ! Rendez-vous pour la prochaine collecte, le lundi 8 février à Saint Denis La Chevasse.



©Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles



DU 4 AU 6 DÉCEMBRE

4 TONNES

70 bénévoles se sont mobilisés dans les points de vente de la commune pour cette collecte organisée par le Secours Catholique. Le public a répondu très généreusement avec près de 4 tonnes récoltées pour la banque alimentaire !

VENREDI 11 DÉCEMBRE

À CHAQUE PRODUIT SA SAISON

Stéphane AVENARD, responsable de la cuisine municipale, a préparé plusieurs activités autour des légumes et des fruits de saison pour les élèves de petite section, moyenne section, CP, CE1 et CE2 de l'école des Pensées au Beignon-Basset. L'occasion pour les enfants de mieux comprendre et de connaître ce qu'ils trouvent dans leurs assiettes !



MERCREDI 16 DÉCEMBRE

DES VŒUX EN 3D

Les élues déléguées au CME, Marina ROCHAIS et Corinne RENARD, ont souhaité engager les enfants dans une action citoyenne à l'approche des festivités de fin d'année. Dans le cadre des animations intergénérationnelles, chaque jeune élu a ainsi préparé 6 cartes de vœux 3D à destination des résidents de l'EHPAD et des bénéficiaires du portage de repas. Bravo à tous pour ces activités créatives, le rendu était superbe !

16 ET 17 DÉCEMBRE

NOËL À L'EHPAD

Les résidents de l'EHPAD ont fêté Noël en musique. Ils ont eu le plaisir de recevoir les cartes de vœux réalisées par le Conseil Municipal des Enfants ainsi que des cadeaux de la résidence et du CCAS. M. Yves COUGNAUD a également offert des fleurs à chacun des résidents ainsi que des polaires aux couleurs de la résidence pour les agents, en reconnaissance de leur travail. Le plaisir n'était pas caché lors de ces moments de joie et de partage.



JEUDI 17 DÉCEMBRE

NOËL À POMME DE REINETTE

Un peu de magie dans une journée ordinaire ! Les enfants étaient invités à venir habillés d'une tenue ou d'un accessoire de fête. Les petits lutins ont été captivés par le spectacle mis en scène par l'équipe du centre multi-accueil.



JEUDI 17 DÉCEMBRE

NOËL AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le 17 décembre dernier, le pôle enfance jeunesse a proposé un menu « spécial Noël » aux enfants des écoles publiques de la commune. Une mise en bouche très appréciée pour fêter les vacances !

23 ET 24 DÉCEMBRE

UN NOËL SOLIDAIRE

Les personnes bénéficiaires du portage de repas ont reçu la visite des membres du conseil d'administration du CCAS à la veille des fêtes de Noël. Des chocolats offerts par la municipalité accompagnés des cartes de vœux réalisées par le Conseil Municipal des Enfants leur ont été remis ainsi qu'un panier garni comportant un repas offert par M. Yves COUGNAUD.



MARDI 12 JANVIER

DES SAPINS POUR LES PONEYS

Que faire de son sapin naturel une fois que les fêtes sont passées ? Le Poney Club de la Vie a organisé une collecte de sapins de Noël. Ces sapins ont ensuite été broyés puis répartis dans les paddocks et sur les pistes des poneys pour stabiliser les lieux de passage.



L'Art du Patrimoine en cœur de ville

Les travaux sont terminés dans le local municipal, situé 1 rue des Echoliers (ex Décor Peint). Le 12 décembre dernier, le collectif d'artisans d'art s'est vu remettre les clefs de son tout nouveau bâtiment comprenant 5 ateliers indépendants et un grand espace «show-room».

Ce bâtiment a fait l'objet d'une acquisition puis de travaux de réaménagement, financés par la collectivité, afin d'accueillir les artisans dans des espaces dédiés à leurs activités.

Le collectif genôt, composé de 8 créateurs d'art, a la réelle volonté de créer du lien avec la population, les associations et les écoles.

Bonne installation à eux et bonne continuation en cœur de ville !

Contact :

Blandine LE PALLEC : 06 95 66 86 57

Emmanuelle BOUARD : 06 26 32 66 13



QUI SONT-ILS ?

- **Emmanuelle BOUARD**, doreuse ornemaniste (lauréate de la Main d'Or en 2016) : restauration de bois dorés pour les Monuments Historiques et pour les particuliers.
- **Wilfried BOUDE**, restaurateur de sculptures (lauréat de la Main d'Or en 2018) : restauration du patrimoine sculpté pour les Monuments historiques et les musées, dont le Louvre.
- **Patrick BUTI**, restaurateur de tableaux : travaille, avec son équipe de 3 salariés, pour les Musées, les Monuments Historiques et les particuliers.
- **Léonie GOINEAU** : restauratrice d'œuvres anciennes.
- **Blandine LE PALLEC**, peintre en décor : plasticienne et peintre en décor. Créations et réalisations sur mesure, décors anciens et contemporains sur tous supports pour les particuliers, les collectivités et les entreprises.
- **Barbara PREAU**, tapissière en ameublement et sellière : restauration de fauteuils de style de façon traditionnelle et contemporaine. Pour les particuliers, les entreprises et les communes.
- **Athanase SOULLIER**, sculpteur : sculptures sur bois et modelage de la terre. Présent au Puy du Fou, dans le village XVIII^{ème}.
- **Alain VERGER**, vitrailliste : fabrication de vitraux traditionnels et contemporains pour les particuliers.



Des investissements « durables » dans les écoles

La mairie du Poiré-sur-Vie s'engage en faveur du développement durable. De nombreuses actions sont déjà réalisées au quotidien afin de réduire notre impact sur l'environnement et respecter au mieux notre cadre de vie.

La cuisine et le restaurant scolaire de l'école du Chemin des Amours ont été dotés d'un nouvel appareil de nettoyage et de désinfection à la vapeur qui nettoie toutes les surfaces utilisées : tables, chaises, sols, plans de travail... Cet appareil assure un désinfection sans produit chimique car il est utilisé uniquement avec de l'eau.

La cuisine municipale est équipée de cet appareil depuis son ouverture et la salle de restauration de l'Idonnière est équipée depuis 2019.

Tous les agents de la cuisine municipale, ainsi que les animatrices périscolaires, ont été formés à son utilisation.

L'objectif est d'équiper, à terme, l'école des Pensées de ce même appareil qui réduit les coûts en énergie et profite à notre écoresponsabilité !



Maintenir le contact avec le numérique

Solidavie propose aux habitants de la commune de bénéficier d'un service gratuit permettant de maintenir le lien avec leur famille, leurs amis... :

- Installation d'une application sur l'ordinateur,
- Mise à disposition d'un outil informatique à Solidavie pour contacter les proches (uniquement sur rendez-vous).

Contact :
07 80 54 84 11



VIE LOCALE

Dans le cadre de ses missions de soutien à la vie associative, le service Vie Locale a obtenu le label PANA (Point d'Appui au Numérique Associatif), en complément de son label PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative). Ce dispositif a pour objectif de permettre à chaque association de trouver, près de chez elle, une structure d'accompagnement sur les questions et les enjeux du numérique.

Le programme PANA vise principalement à :

- Recenser et mettre en visibilité les structures d'accompagnement sur le numérique. Pour ce faire, une cartographie en ligne des PANA est élaborée.
- Organiser, dans chaque département, au moins une journée de montée en compétences numériques ouverte aux acteurs qui accompagnent les associations, complétée par des temps de concertation et des coordinations territoriales.
- Renforcer les écosystèmes d'acteurs au travers de rencontres et de partages de ressources.

Contact :
Service Vie Locale – 02 51 31 80 14



HABITAT

L'Eco-PASS "acquisition-amélioration" est un dispositif d'aide à l'accession à la propriété en Vendée, porté par le Conseil Départemental de la Vendée et la Communauté de communes Vie et Boulogne (opérations d'acquisition de biens immobiliers suivies de travaux d'amélioration énergétique).



Bénéficiez d'un accompagnement financier, juridique et technique (ADILE) et d'une subvention de 3000 € minimum, si :

- vous êtes primo-accédants,
- vos revenus respectent les plafonds de ressources Prêt à Taux Zéro,
- le logement a été construit avant le 1er janvier 1990. Les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont également éligibles,
- vous vous engagez à l'occuper à titre de résidence principale,
- vous faites réaliser des travaux d'amélioration énergétique par des professionnels qui permettront d'atteindre un gain énergétique de minimum 25 %,
- votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison).

Vous pouvez retirer un dossier de demande d'aide à la Communauté de communes Vie et Boulogne. Puis, vous devez prendre rendez-vous à l'ADILE au 02 51 44 78 78 afin de bénéficier d'un ou de deux entretiens personnalisés.

Contact :
Service habitat – 02 51 31 08 62
www.vie-et-boulogne.fr



C'EST POUR LEUR SÉCURITÉ

Le port des gilets de sécurité est fortement conseillé, matin et soir, sur le parcours des enfants, entre leur domicile et l'école, que ce soit à pied ou en vélo. Il permet de renforcer leur visibilité et d'assurer leur sécurité.

Les élèves utilisant le réseau de transport scolaire régional « Aléop » ont reçu un gilet vert fluorescent pour leurs trajets en bus. Le port de ces gilets verts est obligatoire, matin et soir, sur le parcours entre leur domicile et le point d'arrêt, mais aussi dans le car et à la descente du car et ce, jusqu'à leur établissement.

Le port du gilet fluorescent sauve des vies. Merci à tous d'être vigilants pour son usage régulier.



CADRE DE VIE

Un module de plus au skate park

Les amateurs de skateboard vont être ravis. Le skate park de l'Idonnière, situé rue de la Croix Bouet, vient d'être équipé d'un nouveau module. Il est accessible dès maintenant.

N'attendez plus pour slider, grinder et dévaler ces modules !



Du rabotage pour une meilleure accessibilité



Des opérations de rabotage de bordures ont été réalisées sur la commune afin de rendre plus accessibles les passages pour piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Des chicanes dans la rue du Marchay

Afin de sécuriser ce secteur, des aménagements ont été mis en place afin de réduire la vitesse des véhicules.

Pour ce faire, des chicanes ont été installées provisoirement avant les travaux définitifs.



Le relooking se poursuit à la Montparière

Pour cet équipement qui accueille, en temps normal, pas moins de 3 000 utilisateurs chaque semaine, les opérations de restauration énergétique et de mise en accessibilité continuent, sous l'égide du cabinet d'architecte Diagonale.

Les vestiaires et les sanitaires ont été totalement réaménagés pour plus de confort et de praticité. La création du hall d'accueil est en cours. La livraison du chantier est prévue au printemps prochain. Des travaux complémentaires dans la salle A seront ensuite envisagés. Les services techniques sont également mis à contribution pour l'aménagement de locaux de rangement.



À L'EHPAD, LA VIE CONTINUE

À la résidence Yves Cougnaud, le fonctionnement quotidien s'est organisé face au coronavirus. Les résidents se sont adaptés, tout comme leurs familles pour les visites. Le personnel de l'établissement est toujours présent, mobilisé, attentif et bienveillant. Du côté des activités, le planning reprend progressivement dans le strict respect des gestes barrières.

Actuellement, l'EHPAD se prépare à la prochaine campagne de vaccination destinée aux résidents.

Dans cette attente, tous les moyens sont mobilisés par les agents pour sécuriser au mieux la vie au sein de l'établissement tout en conservant le bien vivre ensemble.



Un déjeuner au chaud pour les ouvriers

La salle de la Passerelle n°1, située en cœur de ville, derrière la mairie, est ouverte chaque jour, du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h, afin de permettre aux ouvriers de se restaurer au sein d'un espace chauffé et équipé de sanitaires.

La capacité d'accueil maximum de la salle est fixée à 15 personnes.

Les commerçants et restaurateurs du Poiré-sur-Vie proposent leurs produits locaux : n'hésitez pas à consulter leurs pages Facebook et leur site internet pour consulter en détail leurs offres.

ÇA « SHOPPE » DANS LE QUARTIER !

La municipalité souhaite favoriser le commerce de proximité sur le quartier du Beignon-Basset afin de contribuer à son animation. Chaque semaine, trois commerces ambulants prennent place près de l'école des Pensées :

- **Le jeudi, de 9 h à 12 h 30** : « L'Océan Vendéen » propose à la vente du poisson frais à la coupe, des crustacés et des coquillages en provenance des trois criées vendéennes. Contact : 06 07 56 60 48.
- **Le vendredi, de 16 h à 19 h** : « Epistream », l'épicerie ambulante aménagée dans une caravane américaine, présente ses produits bio : fruits et légumes locaux ainsi que différents produits d'alimentation, d'entretien et d'hygiène. Des colis de viande sont également distribués en provenance du Gaec de la Goichonnière. Contact : 06 87 99 84 54.
- **Le dimanche, de 18 h à 20 h 30** : « Le Bam'Bam », foodtruck, prépare une variété de tacos, paninis et burgers. Pour un petit repas « plaisir » de temps en temps ! Contact : 06 70 50 26 18.

Tous ensemble, soutenons notre économie locale ! #MoicestPoiré



En soutien à nos pompiers

Contexte sanitaire oblige, la cérémonie publique de célébration de la Sainte Barbe ne pourra pas se dérouler comme habituellement cette année. Pour autant, n'oublions pas ceux qui se dévouent chaque jour pour notre sécurité. Nous transmettons toute notre reconnaissance et nos remerciements aux 37 sapeurs-pompiers du centre pour leur courage et leur dévouement.

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas non plus de conduire la distribution traditionnelle du calendrier des pompiers dans les conditions habituelles.

Les calendriers 2021 sont donc distribués dans les boîtes à lettres. Si vous souhaitez continuer à soutenir leur mission, vous pouvez faire un don à l'amicale :

- **soit par chèque** à glisser dans l'enveloppe fournie et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à envoyer par courrier à l'adresse de la mairie
- **soit par paiement en ligne**, sur le site HelloAsso à l'aide du lien : www.helloasso.com/.../amical.../formulaire/1/widget

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Poiré-sur-Vie.

Cette année seront célébrés les 100 ans de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. À cette occasion, ils ont décidé de mettre en lumière des photos anciennes de la commune dans leur calendrier.

2020 EN CHIFFRES



Soutien aux commerces

Une dizaine de locaux commerciaux relève de la propriété de la commune et est exploitée pour diverses activités. Durant ces périodes consécutives de confinement, le gel des loyers s'est mis en place pour les occupants. Par décision du conseil municipal, la collectivité a validé l'annulation partielle ou totale de ces loyers en soutien à l'économie locale pour un montant total de 20 354 €. Par ailleurs, des stands municipaux ont été mis à disposition des commerces pour organiser les flux de clients.



Maître Artisan d'Art

Patrick BUTI, restaurateur de tableaux au Poiré-sur-Vie, vient d'être honoré du titre de « Maître Artisan d'Art » : la plus haute distinction de l'artisanat qui assure la reconnaissance d'un savoir-faire, gage de confiance et de qualité. Un grand bravo à lui !

Du côté des écoles Place aux inscriptions !

Votre enfant est né en 2018 ? Pensez à faire son inscription, dès à présent, dans l'une des quatre écoles primaires de la commune :

- Pour les écoles publiques du Chemin des Amours, de l'Idonnière et des Pensées, téléchargez la fiche d'inscription sur le site internet de la commune : www.ville-lepoiresurvie.fr/vosdemarches/pourlesparticuliers/inscriptiondanslesecolespubliques ou demandez-la directement à l'accueil de la mairie.
- Pour l'école privée du Sacré-Cœur, contactez la direction de l'école directement au 02 51 31 82 56.

RECENSEMENT

En raison de la situation sanitaire actuelle, le recensement de la population, prévu initialement du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021 sur la commune, est reporté à l'année prochaine.

Les dates vous seront communiquées dès que possible. Merci de votre compréhension.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Communauté de communes Vie et Boulogne organise des stages de sensibilisation auprès des seniors au Poiré-sur-Vie :

- Le jeudi 18 février, de 9 h à 12 h 30,
- Le vendredi 19 février, de 9 h à 12 h 30,
- Le mardi 9 mars, de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 18 h pour une séance pratique.

Les inscriptions sont ouvertes. Ces stages sont gratuits.

Contact :

02 51 98 51 21

france-services@vieetboulogne.fr



DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Ils s'installent au Poiré !

SARL VRSI

Services informatiques pour les professionnels et les collectivités

4 Bellenoue

07 88 36 66 73

direction@vrsi.fr

ÂME ET CONSCIENCE

Accompagnement et développement personnel

27 rue de la Chapelle

06 16 71 85 40

www.ameetconscience.fr

Facebook : Âme & Conscience

ZEESTO CONDUITE

Auto-école

1 rue de la Martelle

07 72 17 12 84

zeesto.formation@gmail.com

Facebook : Zeesto Conduite

AGENCE GUY HOQUET

Agence immobilière

16 rue de la Chapelle

02 51 20 38 76

lepoiresurvie@guyhoquet.com

⊕ Faites-le nous savoir !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Pensez à nous communiquer vos actualités !

Contact : service Communication

service.communication@ville-lepoiresurvie.fr

EN CHIFFRES EN 2020

680

entreprises sur la commune

3 700

emplois sur la commune

2021 ENSEMBLE, RELEVONS LES DÉFIS



Le mot du Maire

2021 s'ouvre à nous avec espoir et confiance. C'est sous ces signes que nous avons placé nos vœux pour cette nouvelle année pour chacun de vous et pour notre commune.

Nous avons tous la volonté d'envisager l'avenir, même s'il est encore difficile de se projeter de façon fiable et sereine. J'espère sincèrement que les conséquences humaines et économiques de cette crise sanitaire ne seront pas trop lourdes, et que le rebond sera rapide et bénéfique pour tous. Cette nouvelle année fera sans doute encore appel à nos valeurs communes telles que la bienveillance, la solidarité, le courage, le dynamisme et la motivation.

Les perspectives pour cette nouvelle année 2021, et au-delà, sont conformes à nos engagements pour faire de notre commune une terre dynamique, solidaire, écoresponsable et citoyenne. Ces quatre axes sont tous aussi importants les uns que les autres.

Ce dossier retrace les principaux projets que les commissions municipales souhaitent mettre en œuvre, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. Ces projets feront, pour la plupart, l'objet d'une collaboration et d'une concertation avec les usagers, les habitants et les partenaires concernés.

En 2021, notre priorité est de pouvoir organiser des rencontres citoyennes, pour aller à votre rencontre, pour vous écouter et répondre à vos interrogations dès que les conditions sanitaires le permettront. Le contexte contraint de 2020 ne nous a pas permis ces contacts de proximité. Les services municipaux et les élus, que je tiens à remercier, se tiennent néanmoins toujours à votre disposition.

En mars prochain, nous procéderons au vote des budgets. Cette étape clé de la vie municipale va permettre aux élus municipaux et communautaires de mieux appréhender la gestion financière et comptable d'une commune et d'une Communauté de communes. Comme chaque année, des choix et des arbitrages devront être faits. L'élaboration des budgets nécessite en effet une approche globale et prospective afin d'adapter notre développement et nos projets à nos possibilités budgétaires.

Le Poiré-sur-Vie se situe au 11^{ème} rang des 258 communes vendéennes (12^{ème} l'an dernier) en terme de population, ce qui confirme son attractivité avec un développement régulier et maîtrisé. Mais l'attractivité d'une commune se mesure aussi et surtout au travers de son « bien vivre ensemble » et par la qualité de son environnement. C'est bien là tout le sens de nos engagements et de nos actions !

Avec les élus du conseil municipal, je vous souhaite de belles et nombreuses rencontres au cours de cette nouvelle année 2021, et que la joie de vivre anime vos visages. Bonne et heureuse année 2021 !

Sabine ROIRAND

A l'aube de cette nouvelle année 2021, nous voulons poursuivre : entreprendre, développer et engager les dossiers. Les perspectives, telles que détaillées dans ce dossier, ont été réfléchies face aux enjeux de l'avenir pour notre commune et en réponse à vos besoins et vos attentes pour conforter notre identité et renforcer nos atouts. Les élus et les services municipaux sont mobilisés pour étudier et réaliser des projets afin de préserver notre cadre de vie et maintenir ce « bien-vivre ensemble » propre à notre commune. Zoom sur les principaux axes de travail.

DYNAMISME

Développer un habitat mixte et durable

Soumis à l'approbation du conseil communautaire en février prochain, le PLUi-H s'appliquera ensuite à l'ensemble des 15 communes de Vie et Boulogne avec de nouvelles règles d'urbanisme.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Répondre à la forte demande en habitat sur la commune (construction, accession et location)**
- **Encourager la rénovation énergétique de l'habitat et favoriser un habitat écoresponsable**

Les programmes d'habitat de 2021 et 2022 :

- Les Genêts : 84 logements dont 52 lots individuels
- L'Espérance 4 et 5 : 54 logements dont 30 lots individuels
- Logements d'habitat collectif locatifs à loyer modéré : Idonnière (24 logements) et la Chênaie (17 logements) . D'autres programmes sont à l'étude aux Genêts et à l'Espérance.

Développer, entretenir et adapter notre patrimoine

Les équipes sont à pied d'œuvre pour l'entretien courant des bâtiments, des espaces verts, des voiries et des réseaux communaux. Des études se poursuivent et 2021 verra la concrétisation de nouveaux projets.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Terminer les travaux du complexe de la Montparière**
- **Réaliser les vestiaires supplémentaires au complexe de l'Idonnière**
- **Débuter la 2^{ème} tranche du Pôle Enfance Jeunesse Méli-Mélo**
- **Rénover le terrain synthétique du stade de l'Idonnière (17 ans d'âge)**
- **Etudier et chiffrer la rénovation de l'école du Chemin des Amours**
- **Etudier la création d'un court de tennis extérieur et d'un court de padel tennis sur le site de l'Idonnière**
- **Elaborer un schéma directeur global de circulation, y compris des liaisons douces (vélos et piétons), en lien avec les études intercommunales**
- **Définir un programme d'entretien du petit patrimoine**
- **Réaliser le bassin d'orage au Chemin des Amours**
- **Etudier et chiffrer les travaux nécessaires rue de la Brachetière pour la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, et l'aménagement de la rue**



Soutenir, promouvoir et développer l'économie locale

#Moic'estPoiré : pour nos commerçants, artisans, agriculteurs et professionnels du tourisme.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Structurer et dynamiser le marché alimentaire en cœur de ville**
- **Développer l'accueil de commerces ambulants sur le quartier du Beignon-Basset**
- **Promouvoir le commerce, l'agriculture et l'artisanat local**
- **Animer le cœur de ville, notamment pour les fêtes de fin d'année**
- **Accompagner les projets d'installation des entreprises, artisans et commerçants en collaboration avec la Communauté de communes**
- **Accompagner les acteurs du Parc du Moulin à Elise dans le développement de leurs activités**



Soutenir la vie locale associative et municipale

Que 2021 nous permette de vivre de beaux événements associatifs, tout à l'image de notre identité !

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Mettre en œuvre une programmation culturelle riche et accessible à tous**
- **Mettre en place un comité de pilotage du futur Pôle culturel, avec les associations concernées : évaluation des besoins, visites...**
- **Impulser une mutualisation des moyens détenus par les associations**
- **Faire vivre le Label « Terre de Jeux 2024 » autour de rencontres sportives**
- **Organiser un temps fort inter-associatif**
- **Fêter les anniversaires : les 150 ans de l'église, les 150 ans du nom du Poiré-sur-Vie, les 100 ans du Centre de secours et les 20 ans du Conseil Municipal des Enfants**



SOLIDARITÉ

Rester solidaires et être à l'écoute de tous les publics

Le CCAS maintiendra sa vigilance en 2021 envers les personnes isolées et fragiles dans le cadre de sa cellule de veille face à l'évolution du contexte sanitaire. Une vigilance particulière sera accordée également à la Résidence Yves Cougnaud.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Faciliter l'accès de tous aux démarches administratives numériques**
- **Définir un plan d'action dans le cadre du programme « Bien vieillir au Poiré-sur-Vie »**
- **Réfléchir à l'aménagement d'un terrain situé rue du Chemin des Amours dont le CCAS a fait l'acquisition pour un projet à caractère social (seniors, jeunes, intergénérationnel...) et plus globalement aux besoins d'habitat social.**
- **Participer à l'élaboration du projet social de Solidavie, dans le cadre de son renouvellement pour 4 ans**



Accompagner les enfants, les jeunes et les familles

Assurer le suivi des écoles, des accueils périscolaires ainsi que des structures d'accueil petite enfance et enfance-jeunesse.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Réfléchir à un temps fort permettant de réunir les enfants et les familles**
- **Etudier le renouvellement du parc informatique des 4 écoles primaires, publiques et privée, sur plusieurs années**
- **Rencontrer les assistantes maternelles et les familles utilisatrices du centre multi-accueil**
- **Participer aux réflexions sur la parentalité, les accueils petite-enfance et enfance-jeunesse en lien avec la Communauté de communes Vie et Boulogne, Solidavie et les associations concernées.**



Améliorer l'accès aux soins

La recherche de médecins est toujours active, en collaboration avec les praticiens locaux. Depuis la mise en service de la Maison de santé en avril 2017, deux départs de médecin ont été remplacés. Ils sont actuellement 6 médecins généralistes sur la commune, dont 1 à temps partiel aidé d'un collaborateur. Mais, à l'instar de la plupart des communes de France, ce nombre reste insuffisant. Deux bureaux sont toujours laissés libres à la Maison de santé pour l'accueil de nouveaux médecins.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Financer l'équipement d'un bureau à la Maison de santé, pour faciliter l'accueil d'un nouveau médecin**
- **Etudier la mise à disposition d'un logement pour les médecins stagiaires ou remplaçants**
- **Renforcer la communication sur les réseaux spécialisés en collaboration avec les médecins locaux**

Consultez la liste des professionnels de santé sur le site internet de la ville, rubrique « Vivre » - « Santé ».

CITOYENNETÉ

Favoriser la citoyenneté et la prévention

Mieux vous informer et impulser la participation citoyenne, conformément à nos engagements.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Organiser des rencontres citoyennes dans les quartiers et les villages**
- **Etudier une nouvelle forme d'accueil des nouveaux arrivants**
- **Mettre en place un ou deux jardins partagés et/ou familiaux**
- **Mettre en place une « Lettre d'information », en complément des supports de communication déjà existants**
- **Etudier la mise en place d'une opération « argent de poche » pour les jeunes**
- **Mettre en place des actions citoyennes liées à l'environnement et à la sécurité routière avec le Conseil Municipal des Enfants**
- **Proposer des actions de prévention en lien avec la sécurité routière et le contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**



Renforcer la proximité et les liens sur les quartiers du Beignon-Basset, de la Ribotière et du Moulin des Oranges

Les besoins du quartier sont étudiés dans le cadre de la commission spécifique du quartier, en lien avec l'Amicale du Beignon-Basset, ainsi que dans toutes les commissions municipales.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Rechercher un médecin suite au départ d'un praticien installé sur Moulleron le Captif** (dont une partie de sa patientèle réside sur le quartier)
- **Soutenir le commerce de proximité par la recherche de commerces ambulants**
- **Aménager un jardin partagé et/ou familial**
- **Poursuivre les aménagements au Parc des pensées**
- **Réfléchir au plan global de circulation au sein du quartier**



ÉCORESPONSABILITÉ

Aménager et développer durablement notre cadre de vie

Le développement durable est un axe de travail permanent et transversal pris en compte dans toutes les commissions municipales. Le Plan Climat intercommunal (PCAET) devrait être validé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Nos réflexions et nos projets prioritaires :

- **Organiser plusieurs actions de sensibilisation de la population aux enjeux climatiques, en lien avec les actions du Plan Climat** : environnement, énergies, déchets, mobilité, qualité de l'eau...
- **Redéfinir les axes de gestion environnementale des espaces publics dans la continuité des actions déjà existantes** : biodiversité, charte de l'arbre, plantations, entretien de l'espace rural, traitement perméable des sols...
- **Réaliser un diagnostic de la consommation énergétique des bâtiments communaux et identifier les améliorations prioritaires à apporter**, en collaboration avec le SYDEV
- **Développer les mobilités douces et actives** (à pied et à vélo) : à partir d'une étude intercommunale en cours
- **Réaliser une étude sur la restauration du plan d'eau du Parc du Moulin à Elise** avec les objectifs suivants : restaurer la continuité écologique du cours d'eau, maintenir un plan d'eau, continuer à alimenter le Moulin à Elise et valoriser la zone de loisirs. Les associations de Pêche et du Moulin à Elise seront associées à la réflexion.

INTERCOMMUNALITÉ

Des projets sont également portés par les commissions de la Communauté de communes auxquelles neuf élus de la commune participent.



D'AUTRES DOSSIERS D'ACTUALITÉ

La ZAC centre-ville

Cette Zone d'Aménagement Concerté, d'une surface de 6 567 m² située en haut et à l'arrière de la place du marché, a été créée en juin 2018 afin de poursuivre la redynamisation du cœur de ville par le développement de l'habitat et du commerce. Un projet d'ensemble est envisagé avec une cinquantaine de logements (collectifs et individuels) ainsi que 600 m² de cellules commerciales, du stationnement et des liaisons douces.

Pour mener à bien ce projet, la commune a, depuis 2016, confié à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée la mission d'acquérir l'assiette foncière du périmètre défini. A ce jour, 6 propriétés sur 9 ont été acquises à l'amiable par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée. Parallèlement aux négociations amiables, une procédure d'expropriation a été engagée par la commune et par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée afin de finaliser la maîtrise foncière du secteur.

Chronologie de la procédure en cours

- **Avril 2018 et du 29 avril au 15 mai 2019** : deux procédures de consultation publique sont organisées.
- **27 juin 2019** : la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) concernant ce projet est prononcée par le Préfet.
- **19 septembre 2019** : la cessibilité des immeubles est déclarée par le Préfet.
- **4 décembre 2019** : le Tribunal de Grande Instance rend son ordonnance d'expropriation. S'en suivent des procédures de recours, entamées par des propriétaires concernés par le projet, auprès du Tribunal administratif.
- **Fin 2019** : une ordonnance en référé suspensive est délivrée par le juge du Tribunal dans l'attente du jugement par le Tribunal administratif. Suite à cette ordonnance, l'Etat, l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et la commune déposent conjointement un recours au Conseil d'Etat demandant l'annulation de cette ordonnance en référé.
- **8 janvier 2021** : le rapporteur public présente son rapport au Conseil d'Etat qui se prononce plus particulièrement sur le motif de l'urgence, en proposant le rejet du recours.

Et la suite ?

Le jugement sera rendu sous quelques semaines. La décision du Conseil d'Etat, quelle qu'elle soit, ne préjugera pas de la décision du Tribunal administratif qui se positionnera sur le véritable fond du dossier. La date des jugements par le Tribunal administratif n'est pas connue à ce jour.

Les procédures en cours auprès du Conseil d'Etat et du Tribunal administratif ne permettent pas pour l'instant de travailler sur le projet d'aménagement et de donner plus d'informations.

Les nouveaux élus se saisiront du dossier, avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, dès que cela sera possible. Des informations complémentaires seront apportées ultérieurement. Il convient, pour l'instant, de laisser les procédures se dérouler sereinement.

La commune et l'Etablissement Public Foncier de la Vendée souhaitent poursuivre l'utilisation de la négociation amiable pour finaliser ce projet majeur pour le développement communal.

L'évolution de l'offre postale

Le conseil municipal sera amené à se prononcer au cours des prochains mois au vu du dossier que La Poste doit lui transmettre.

Après une phase d'information de la population gênée par l'intermédiaire du magazine municipal, des rencontres ouvertes au public ont été organisées afin d'écouter ceux qui souhaitent s'exprimer sur ce sujet.

La municipalité a rappelé au groupe La Poste, par courrier, son attachement au service public postal et à sa présence dans une ville de près de 9 000 habitants (11^{ème} commune de Vendée) dont les projets de développement urbain sont nombreux (objectif de plus de 100 logements supplémentaires par an dans le cadre du PLUi-H), comme en témoignent les programmes immobiliers et d'habitat en cours. La densification de la population en cœur de ville, le rôle de centralité affirmé au sein de notre territoire et la dynamique économique de ces dernières années, militent en faveur du maintien du bureau de poste.

Le conseil municipal se positionnera par délibération dès qu'il sera saisi d'une demande officielle de la Poste.





DES ÉLUS EN ACTION

pour co-construire les projets d'aménagement

Pour répondre à la dynamique de développement de notre commune, la municipalité poursuit l'urbanisation et la diversification de son offre d'habitat. Ces projets d'aménagement, qui permettent l'accueil de nouveaux habitants dans de bonnes conditions, sont pensés et imaginés en cohérence avec le respect de notre cadre de vie et de notre espace rural. Deux élus travaillent, main dans la main, dans la conception et le suivi de ces dossiers.

Fabrice GUILLET, adjoint aux Infrastructures, à l'Espace rural et au Cadre de vie, et Marie CHARRIER ENNAERT, adjointe à l'Urbanisme et à l'Habitat, partagent quotidiennement leurs plans, leurs dossiers, organisent conjointement des réunions, des rendez-vous. Un travail en binôme indispensable pour la conception des chantiers d'aménagement initiés sur la commune.

En concertation avec les membres de la commission municipale « Aménagement, Infrastructure, Espace rural et Cadre de vie » et les services municipaux, ils étudient les nouveaux modes de développement sur le territoire afin de proposer une offre diversifiée en habitat. Ils sont également en contact avec les porteurs de projets privés pour pouvoir couvrir plusieurs secteurs sur l'ensemble de la commune.

« La mise en place du PLUi-H et de la ZAC nous permet déjà d'avoir une vision, à moins de 5 ans et entre 5 et 10 ans, des futurs aménagements à réaliser

grâce au plan de zonage élaboré par le Communauté de communes Vie et Boulogne » indique Fabrice GUILLET.

Pour chaque projet, ils collaborent avec des bureaux techniques pour l'aménagement et l'environnement, et travaillent avec les services du pôle technique municipal, ce qui leur permet d'avoir plusieurs avis et de mieux connaître et appréhender les réalités du terrain.

Un règlement à respecter

« Le PLUi-H met en place un règlement qui définit les règles applicables aux futures constructions et usages du sol pour chacune des zones délimitées au plan de zonage. À ce titre, les permis de construire sont instruits par la Communauté de communes et validés par le Maire » poursuit Marie CHARRIER ENNAERT.

Ils veillent à ce que chaque projet d'aménagement soit bien intégré dans son environnement et qu'il s'inscrive bien dans les orientations du Plan climat intercommunal.

Des élus à votre écoute

Pour toute demande ou besoin d'échange, Fabrice GUILLET et Marie CHARRIER ENNAERT restent disponibles, sur rendez-vous, à la mairie.

EN CHIFFRES EN 2020

94

permis de construire en logements neufs

3

projets de rénovation

27

extensions d'habitation

13

permis de construire industriels et commerciaux

6

permis de construire agricoles



LE JARDIN COLLECTIF

un concept à créer !

Se rapprocher de la nature, des circuits courts... La crise sanitaire de la COVID-19 nous ramène aux sources et aux valeurs de la terre et du partage. Forte de ce constat, la commission Développement durable s'est ainsi penchée sur le projet de création de jardins partagés ou familiaux. Zoom sur ce projet collectif très porteur.

Véritable lieu commun, le jardin « en partage » ou familial se constitue sur une parcelle de terrain mise à disposition par la commune à ses habitants, dans le but de leur permettre de faire pousser des plantes ou des légumes. On y cultive son potager pour produire sa nourriture. Cette initiative très en vogue encourage au partage et à la solidarité. Il permet aussi de faire profiter d'un bout de verdure à tous ceux qui en ont envie. Dans ces jardins, on peut imaginer d'autres activités comme des animations culturelles, éducatives ou sociales en fonction des envies des jardiniers.

Il existe deux types de jardins collectifs :

- **Le jardin familial** : c'est une parcelle individuelle où chacun cultive sa propre production, avec son propre matériel. La production est destinée exclusivement à la consommation familiale. La gestion de ces parcelles peut être associative ou communale.
- **Le jardin partagé** : c'est une parcelle commune où chacun participe à la plantation et à l'entretien. La récolte est ensuite partagée par tous les utilisateurs. Les outils peuvent être collectifs. Sa spécificité est double : récolter des légumes tout en partageant des moments ensemble. La gestion est associative.

Le jardin familial est par définition fermé tandis que le jardin partagé est ouvert et sans grillages. Certains jardins familiaux peuvent toutefois être ouverts en fonction des souhaits des habitants.

Bien évidemment, la mise en place d'un tel concept peut également permettre de mixer ces deux types de fonctionnement en fonction du souhait de ses utilisateurs.

La ville du Poiré-sur-Vie souhaite créer et encourager la création de jardins collectifs afin de privilégier un cadre de vie respectueux de l'environnement et de favoriser les liens entre les habitants. Dans cette perspective, l'expression de vos besoins et de vos envies concernant ce projet permettra de finaliser les deux études qui sont en cours en agglomération et sur le quartier du Beignon-Basset.

À vos avis !

Vous trouverez donc, joint à ce magazine, un questionnaire à retourner **au plus tard le 22 février 2021**, dans la boîte aux lettres de la mairie ou à la maison de quartier Agora.

Vous pouvez également le compléter directement en ligne sur le site internet de la commune.





LES GENÊTS

un futur lotissement près de l'EHPAD

Vous avez un projet de construction sur la commune ? Une étude d'aménagement a été réalisée sur le secteur des Genêts, situé au nord de la ZAC multisites, dans la continuité de la rue Auguste Gendreau.

À proximité directe de l'EHPAD Yves Cougnaud, ce projet a fait l'objet d'une étude découpée en 2 tranches. Le conseil municipal vient tout juste de valider le plan de composition de la tranche 1, sur une emprise foncière de 3.55 ha.

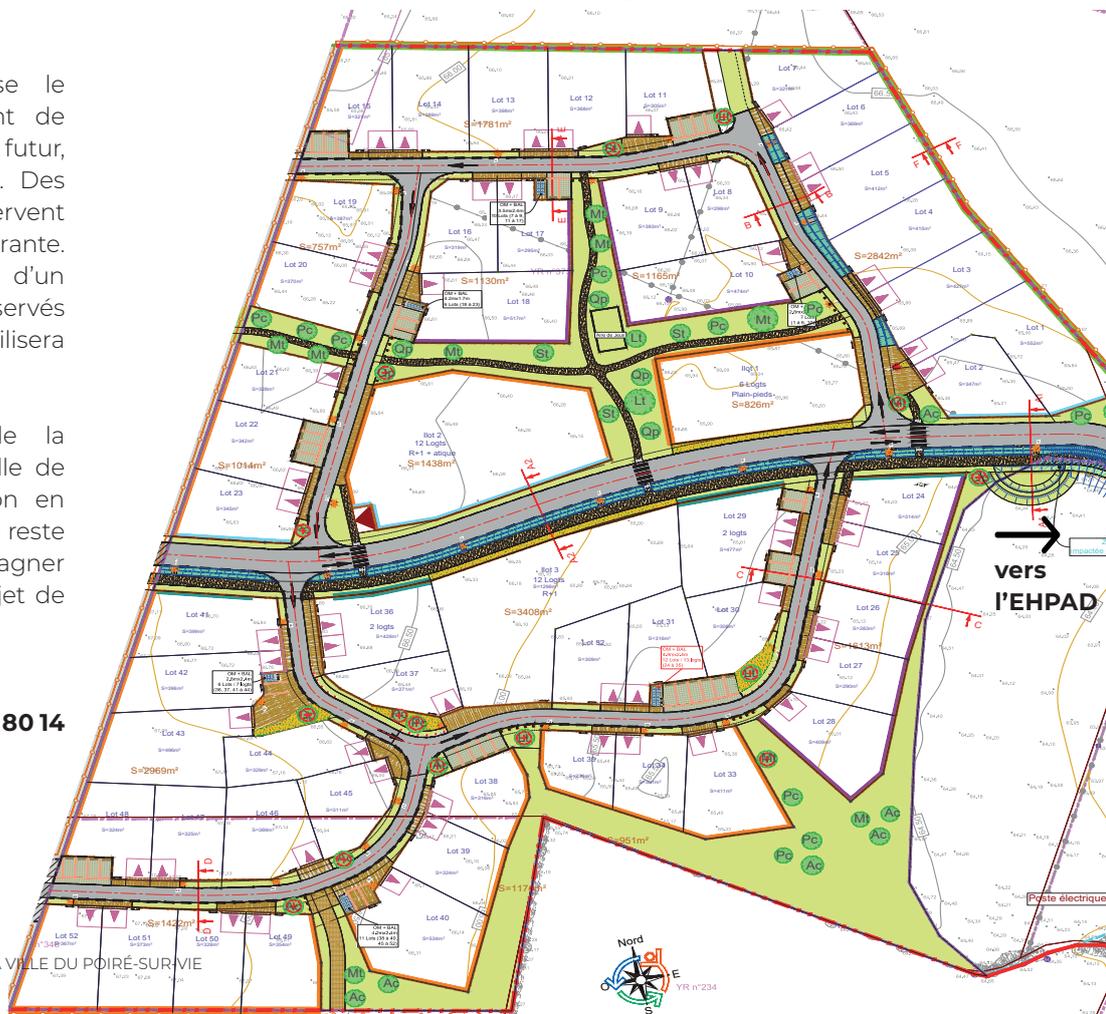
Cette opération d'aménagement présente une densité de 24 logements par hectare. Elle est constituée de 52 lots individuels d'une superficie moyenne de 364 m² (minimum 238m² et maximum 552 m²) et de 3 îlots d'habitats groupés d'une superficie totale de 3 562 m² pour de l'habitat à loyer modéré. Les lots 29 et 36 devront accueillir 2 logements. La superficie cessible totale de l'opération est de 22 382 m².

Une voie structurante traverse le quartier à partir du rond-point de l'EHPAD pour rejoindre, dans le futur, la route des Lucs-sur-Boulogne. Des voies internes à sens unique desservent le quartier depuis la voie structurante. L'opération, qui bénéficiera d'un maillage de cheminements réservés aux piétons et aux cycles, comptabilisera 41 stationnements publics.

Consultez le site internet de la commune pour découvrir la grille de tarifs et le plan de composition en détail. Le service Aménagement reste à votre écoute pour vous accompagner et vous conseiller dans votre projet de construction, sur rendez-vous.

Contact :
Service aménagement - 02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

©A2i infra
 ©BE PERNET
 ©Eau-Méga BE environnement





DOUBLE CŒUR

pour nos associations

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'engagement associatif local, la ville du Poiré-sur-Vie a obtenu le Label Vendée Double Cœur décerné par le Conseil Départemental de la Vendée. Cette distinction permet, entre autre, l'octroi d'une subvention visant à financer l'organisation de formations au bénéfice des bénévoles du territoire.

La municipalité envisage d'utiliser cette subvention de 4 000 € pour la mise en œuvre d'un plan de formation 2021-2023 au bénéfice des bénévoles et des associations genôtes.

Trois domaines prioritaires de formation ont été identifiés par le service Vie Locale :

- **La communication** : la thématique événementielle étant très présente sur la commune (plus de 200 événements associatifs par an), ces formations pourraient avoir comme objectif de développer les compétences des bénévoles dans le domaine de la communication événementielle.
- **Les aspects financiers et comptables** : la maîtrise de la gestion comptable est nécessaire pour toute association. Elle présente des risques en terme de responsabilité pour les personnes qui en assument la charge. La municipalité souhaite pouvoir accompagner tout bénévole qui pourrait assurer des missions de trésorier au sein d'une association locale.

- **La maîtrise des outils numériques** : la commune ayant engagé une démarche de dématérialisation des demandes associatives depuis plusieurs mois, l'accompagnement des bénévoles dans cette transition numérique semble indispensable.

En complément des contenus proposés visant à apporter des connaissances et développer des compétences, des temps d'échange pourront être proposés aux participants afin d'aborder des sujets liés aux spécificités de la vie associative locale, ceci dans le but de faire émerger des synergies associatives.

Au cœur de cette crise sanitaire qui perdure, la municipalité tient à exprimer sa reconnaissance et son soutien auprès des associations genôtes et de leurs adhérents.

Souhaitons que 2021 permette de retrouver ces moments clefs et essentiels de la vie locale.

Contact :
Service Vie Locale – 02 51 31 80 14

EN CHIFFRES

(HORS PÉRIODE COVID-19)

+ de 130
associations

40
associations
et sections sportives

+ de 200
manifestations associatives
soutenues chaque année
par la municipalité

59 000
heures d'utilisation des salles
et équipements municipaux
par an



C'EST GENÔT !



LES PLANTATIONS AU POIRÉ

entre action et animation

Planter des arbres, c'est bon pour la planète. Les arbres sont en effet des « puits de carbone », qui stockent du Co2 (gaz carbonique), l'un des gaz responsables du réchauffement climatique. Ils contribuent ainsi à limiter les effets du changement climatique, diminuer le bilan carbone, lutter contre l'artificialisation des sols et à agrémenter notre cadre de vie. Au Poiré-sur-Vie, la gestion du patrimoine arboré constitue l'une de nos priorités et fait l'objet d'un programme annuel.

Au Poiré-sur-Vie, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire accompagne les projets de plantations (haies, bosquets...), avec le soutien financier de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) de la Vie et du Jaunay.

En effet, depuis plus de 30 ans, la Chambre d'agriculture accompagne les collectivités dans leurs actions en faveur de l'arbre.

En 2020, elle a décidé de poursuivre cette action en s'associant à l'Afac-agroforesteries.

Cette action, conduite en collaboration avec les exploitants agricoles, permet de bénéficier de conseils individualisés sur le terrain, de fourniture de végétaux, de filets de protections contre le gibier si nécessaire et de paillage.

Cet hiver, ce sont 635 mètres de haies qui vont être plantés dans ce cadre par les agriculteurs et les services municipaux, sur la commune du Poiré-sur-Vie.

L'animation « Un enfant, un arbre 2020 »

En complément de ce programme de plantations, des animations sont organisées autour de l'arbre.

En effet, la ville du Poiré-sur-Vie plante, chaque année, des arbres pour symboliser les naissances.

Dans le cadre de cet événement, les élèves de grande section et de CP de l'école des Pensées ont participé, avec le service Espaces Verts, à la plantation de 73 arbres dans le cadre de l'événement « Un enfant, un arbre 2020 » sur le site du Parc des Pensées au Beignon-Basset.

Les apprentis jardiniers ont également pu découvrir le métier d'élagueur et visiter le bois des 1 000 arbres planté par leurs aînés. Une façon pour eux de comprendre que l'arbre est un être vivant qui grandit.

Découvrez cette haie plus noble à caractère fruitier, avec des petits sujets, âgés de moins de 5 ans (noisetiers, merisiers, poiriers, néfliers...).

Cette animation, engagée par la commune depuis bientôt 20 ans, a permis de planter près de 2 000 arbres.

Ces sites de plantation sont ouverts à la visite pour toute la population.

EN CHIFFRES DEPUIS PRÈS DE 20 ANS

10 km
de haies plantés

12,5 ha
de bois plantés

25 000
arbres plantés

1 250
arbres plantés en moyenne
par année



Une bonne nuit



de sommeil

Le sommeil est **INDISPENSABLE** à notre ÉQUILIBRE, il nous permet de reprendre des forces, de nous réveiller en forme et de grandir !

★ LE TEMPS DE SOMMEIL PAR ÂGE

0 à 12 mois



Bébé

15 à 18h / Nuit

1 à 12 ans



Enfant

10 à 14h / Nuit

12 à 18 ans



Adolescent

9 à 10h / Nuit

18 à 55 ans



Adulte

7 à 8h / Nuit

65 ans et +



Personne âgée

5 à 6h / Nuit

★ QUE SE PASSE-T-IL **ZZZ**

quand je dors ?



JE RÉCUPÈRE

de la fatigue physique mais aussi du stress de la journée grâce aux rêves.



JE GRANDIS

C'est pendant le sommeil que l'hormone de croissance est sécrétée.



JE MÉMORISE

toutes les activités de la journée et je permets à mon cerveau de les ranger !



JE ME RENFORCE

contre les virus ! La nuit, le taux de globules blancs est à son maximum.

★ SI JE ME LÈVE À...



6h30

7h00

7h30

★ ALORS JE ME COUCHE À :

5 ans : 19h15 19h30 20h15

6 ans : 19h30 20h00 20h30

7 ans : 19h30 20h15 20h45

8 ans : 20h00 20h30 21h00

9 ans : 20h15 20h45 21h15

10 ans : 20h30 21h15 21h30

11 ans : 20h45 21h15 21h45

12 ans : 20h45 21h15 21h45

13 ans : 21h00 21h30 22h00
et +

Bonne année à toutes et à tous

Que s'éloignent rapidement les risques sanitaires, sociaux, psychologiques et économiques qui pèsent encore sur nous tous en ce tout début 2021.

Nous espérons beaucoup de résilience aux habitants du Poiré et à tous ceux qui leur sont chers.

Au niveau municipal, après une année ralentie par la Covid, s'ouvre une période plus propice aux nouveaux projets.

La perspective d'une population de 10 000 habitants est annoncée pour 2025 avec la production d'environ 120 logements par an. Cela traduit les objectifs du SCOT et du PLUI-H* déclinés au niveau communal. On doit néanmoins rester prudent au vu du ralentissement quasi général de la croissance démographique. On se rappelle également les fortes déconvenues sur le rythme de commercialisation des terrains de la ZAC.

Par ailleurs, parallèlement à cette augmentation de population, le Poiré doit impérativement réussir la revitalisation de son centre bourg et notamment de son tissu commercial. Sinon, quel en serait le sens ? La vie sociale peut-elle ne reposer que sur le tissu associatif ?

Nous devons également très rapidement répondre à la demande en médecins, la situation médicale va devenir un critère déterminant d'attractivité.

Enfin, en tant que commune « en pleine croissance », le Poiré doit, dès que possible, clore l'épisode absurde de la fermeture envisagée du bureau de Poste.

Les élus
LE POIRÉ AUTREMENT



*SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLUI-H : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

LUNDI 8 FÉVRIER**Don du sang**

Organisé par l'Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles

de 15 h à 19 h
Saint-Denis-la-Chevasse

Inscription :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SAMEDI 13 FÉVRIER**Journée portes ouvertes**

Organisée par le collège du Puy Chabot

à partir de 9 h
Collège du Puy Chabot

Contact :
02 51 31 82 14

SAMEDI 27 FÉVRIER**Course cycliste « Les Plages Vendéennes »**

Organisée par l'Amicale Cycliste Le Poiré Sur Vie

à partir de 12 h
Complexe de l'Idonnière

Contact :
jorceau@wanadoo.fr

DU 5 AU 7 MARS**Cinéma**

Organisé par Familles Rurales

« Antoinette et les Cévennes »

- Vendredi 5 mars, à 18 h
- Samedi 6 mars, à 14 h
- Dimanche 7 mars, à 14 h

« Poly »

- Samedi 6 mars, à 16 h
- Samedi 6 mars, à 18 h
- Dimanche 7 mars, à 10 h 30
- Dimanche 7 mars, à 16 h

La Martelle

Contact :
cinemafrpoire@gmail.com
www.cinelepoire.com

DIMANCHE 28 MARS**Marché du Printemps**

Organisé par l'Amicale Laïque

de 9 h à 17 h30
place du Marché

Contact :
amicalelaique85170@gmail.com

Plus d'événements sur www.ville-lepoiresurvie.fr

*** Le maintien et les mesures d'accueil des manifestations peuvent évoluer en fonction des consignes sanitaires.**

On va tous
consommer
local !



#MOIC'ESTPOIRÉ



SOUTENONS
NOS
COMMERCES

#MOIC'ESTPOIRÉ



VENTE DIRECTE

Drive

Commandes par téléphone
ou par internet

Click & collect

Livraisons



La ville du Poiré-sur-Vie accompagne ses commerces.
Offrez, dégustez et consommez local : des produits de qualité,
un savoir-faire, une écoute pour un service de proximité.
Ensemble, soutenons notre économie locale !

Meilleurs vœux 2021

de la part du Conseil Municipal des Enfants

